LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 43 du 7 juin 2022

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9

SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30

05 65 35 68 10

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

INFORMATIONS GENERALES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2021/2022

LE MOT DU PRESIDENT

*"**Donner, recevoir, partager, ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport"** - Aimé JACQUET*

Tout au long de cette saison, malgré les obligations sanitaires dues au COVID, nous avons pu aller au bout de notre saison sportive en mettant en avant les vertus fondamentales de notre sport.

Le District compte aujourd'hui 59 clubs gérés par des centaines de bénévoles.

Rendons un hommage appuyé à tous ces bénévoles qui depuis de nombreuses années font vivre notre sport. Ils donnent de leur temps pour administrer, encadrer, arbitrer et accompagner avec abnégation et sacrifices personnels.

Au nom de tous les élus, j'adresse de très sincères remerciements à tous ces bénévoles ainsi qu'à leurs proches qui doivent faire avec leur absence.

Nous pouvons tous être fiers de notre apport, par le vecteur foot, à la communauté.

Que les différents licencié(e)s continuent à nourrir nos rêves et à perpétuer de l'enthousiasme et de l'envie.

Serge MARTIN

RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

Après deux années difficiles dues à la crise sanitaire, voilà enfin une saison menée à son terme dans d'assez bonnes conditions. Nous devons tout de même constater une baisse des effectifs.

	2019/2020	*2021/2022*	*Différence*
Total des licences	***6311***	***5785***	***- 526***
Seniors	*2078*	*1927*	*- 151*
Séniors F	*194*	*225*	*+ 31*
U 19 / U 18	*255*	*208*	*- 47*
U 17/U16	*226*	*222*	*- 4*
U 15 / U 14	*315*	*316*	*+ 1*
U13 / U 12	*417*	*329*	*- 88*
Foot d'Animation	*1161*	*1019*	*- 142*
U 8/ U17/U16 F	*64*	*73*	*+ 9*
U15/U14 F	*55*	*78*	*+ 23*
U13/ U12 F	*81*	*54*	*- 27*
Foot d'Animation F	*163*	*163*	*0*
Arbitres	*64*	*67*	*+ 3*
Nombre de clubs	*59*	*59*	*0*

Quelques rappels :

- Si vous organisez une manifestation et que vous souhaitiez changer un match, demandez suffisamment tôt à l'équipe adverse la possibilité d'avancer le match.

- Sur les calendriers les journées marquées R sont des journées dite de rattrapage et non pas de repos.

- Nous avons constaté cette année une recrudescence d'agressivité envers les arbitres, les officiels, les élus du Comité Directeur (qui je vous le rappelle sont des bénévoles comme vous). Nous nous devons de veiller sur ces débordements. La Commission de Discipline sera vigilante à ce que ces faits ne deviennent pas récurrents. En tant que responsible, vous vous devez, nous nous devons de montrer l'exemple. Il vous est demandé d'avoir une attitude correcte et respectueuse envers les secrétaires, les techniciens. Les employés du District sont très dévoués avec vous, les clubs et ne sont pas là, afin d'essuyer vos colères. Je tiens d'ailleurs ici à remercier Fabien, Véronique et Yolande pour leur excellent travail et leur disponibilité à l'égard des clubs et du Comité Directeur. Nous avons eu à déplorer le départ de Vincent Genries. Je tiens ici à le remercier pour son excellent travail pendant trois ans au District. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'un DAP.

- Différentes récompenses sont proposées pour les bénévoles avec entre autre le MDS. Cependant, seulement 8 clubs ont proposé des candidats dont 5 de recevables. Dommage, la récompense pour le bénévole (week-end à Paris pour la Coupe de France) est toujours très appréciée et de plus le club se voit doté d'un chèque de 500 €.

- Une caisse de solidarité a été créée pour les licenciés en grande difficulté suite à un accident de football. Les modalités sont disponibles sur le site du District.

- Nous vous rappelons que toute communication avec le District doit se faire avec la boîte officielle du club.

- Les arrêtés municipaux doivent être envoyés au District, au club adverse, par le club et non par la Mairie. Le club se doit aussi de prévenir le club adverse par téléphone.

- La COVID a quelque peu perturbé les championnats, surtout celui des jeunes. Nous avons bon espoir que la saison prochaine se déroule sous de meilleurs auspices.

Claudine VERMANDE

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

*** Division 1** :
1 poule de 12 équipes.
CAHORS FC 2 est champion du Lot.

*** Division 2** :
2 poules de 12 équipes.
Forfaits des clubs de LAPOPIE OLYMPIQUE et QUERCY BLANC.
Finale : ST CYPRIEN/MONTCUQ – FCHQ le 12 juin 2022 à St Germain.

*** Division 3** :
3 poules géographiques.
Champion : MAYRINHAC – Vice-champion : CAPDENAC.

*** Division 4** :
Championnat confus notamment dû aux multiples forfaits.
Champion : BEGOUX ARCAMBAL.

COMMISSION DES COUPES

Remerciements aux municipalités ayant prêté leurs installations et aux clubs qui ont organisé les finales :

- Biars (club BIARS/BRETENOUX) pour les finales Groupama Laville et Bondoux ; Carennac (club du FCHQ) pour les finales des Réserves A et B,
- St Germain du Bel Air (club de ST GERMAIN) pour la finale D2 ; Labastide Murat (club de LABASTIDE MURAT) pour la finale D3.

1 - COUPE DE FRANCE :
22 clubs engagés.
Les clubs de Biars/Bretenoux et Cahors Football ont été éliminés au 5ème tour.

2-COUPE GAMBARDELLA :
4 équipes engagées : Elan Marivalois, Figeac Capdenac QF, Lalbenque/Fontanes et Biars Bretenoux/Val Roc.

3 - COUPE D'OCCITANIE :
Pas de Coupe d'Occitanie pour la saison 2021/2022.

4 - COUPE BONDOUX :
29 équipes engagées.
En finale : Val Roc vainqueur de Bouriane.

5 - COUPE LAVILLE :
19 équipes engagées.
En finale : Touzac Malbec vainqueur de Labathude.

6 – COUPES DES RESERVES A ET B :
En Réserves A : 7 équipes engagées – ESCG vainqueur de l'Elan Marivalois.
En Réserves B : 18 équipes engagées – Elan Marivalois vainqueur de Ségala Foot.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS DEPUIS 2014/2015

Saisons	14.15	15.16	16.17	17.18	18.19	19.20	20.21	21.22
Nombre clubs	67	65	64	61	63	59	59	59

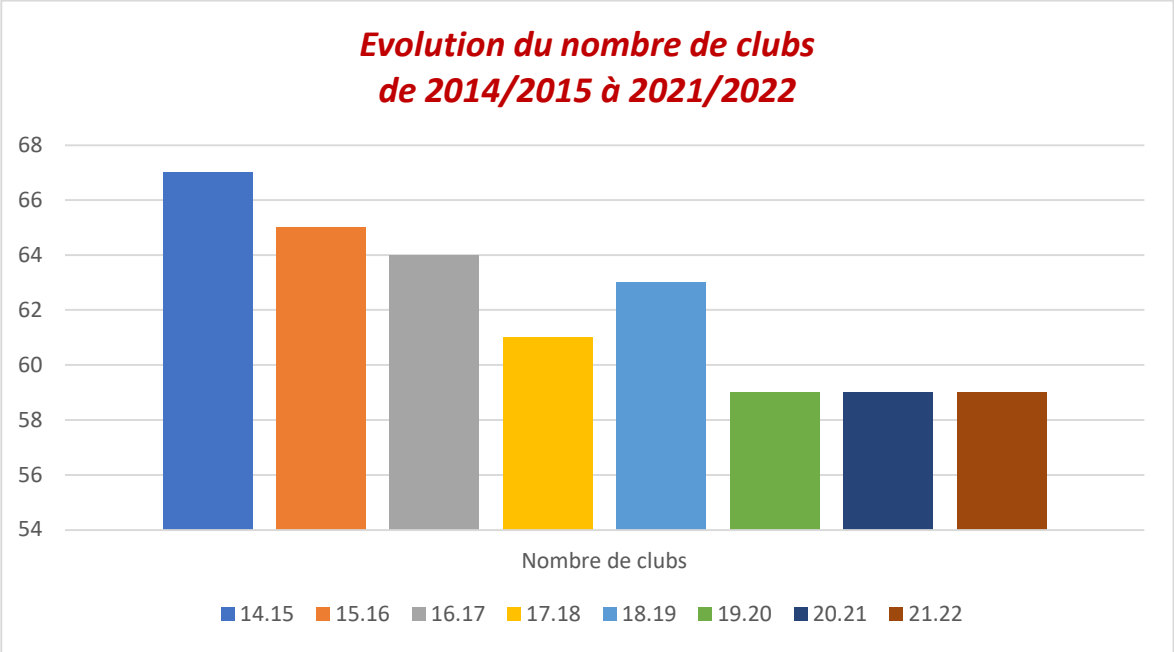

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2016/2017 A 2021/2022

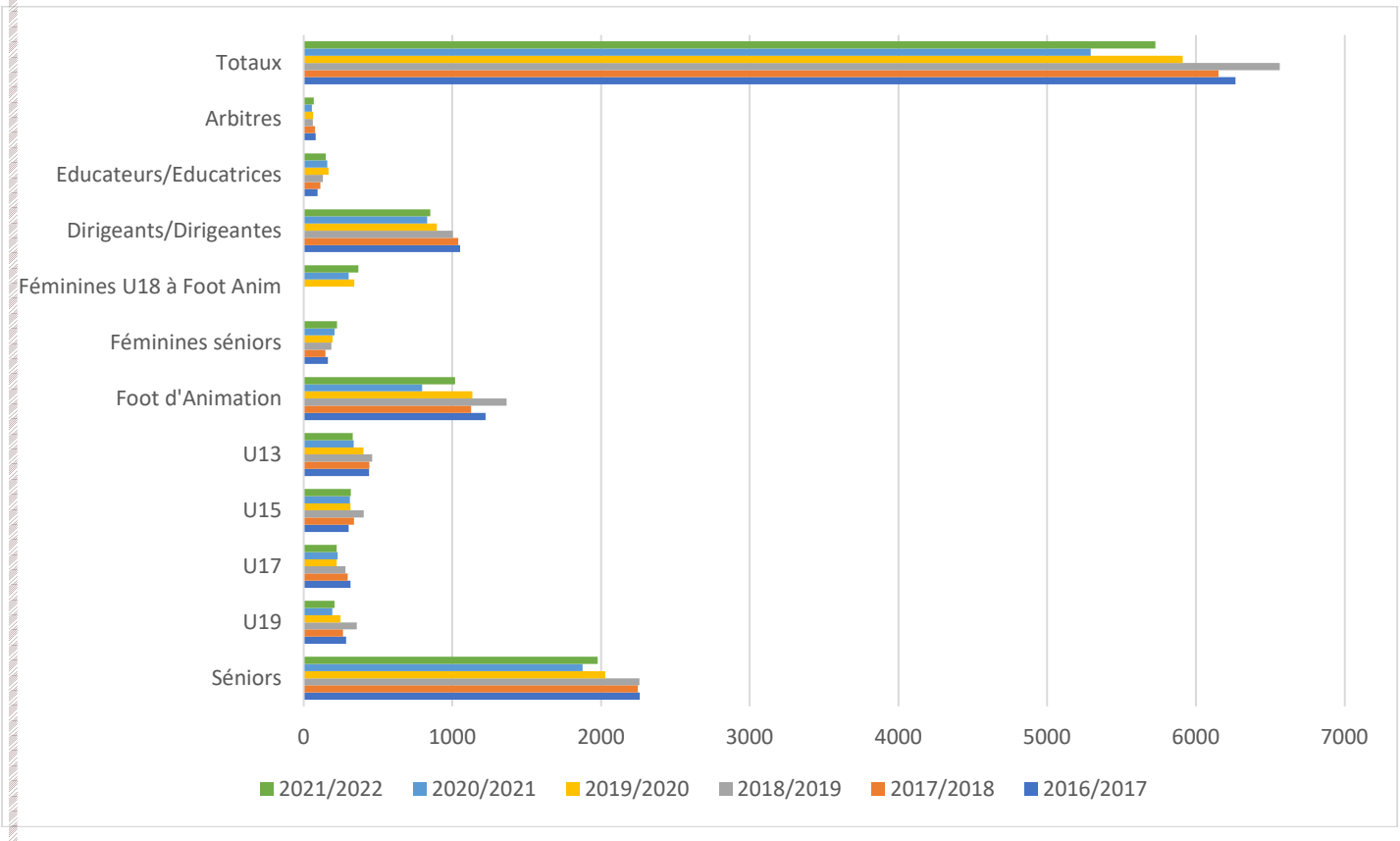

COMMISSION DES JEUNES

La saison s'est déroulée presque normalement, bien que perturbée par les épisodes Covid, les intempéries et le départ de Vincent Genries qui menait beaucoup d'action ; nous le remercions pour son travail et son implication.

Plusieurs réunions de rentrée ont été nécessaires :

- le 3 juillet 2021 visioconférence pour les catégories U15 & U1
- Le 2 septembre 2021 U15 & U17
- Le 9 septembre 2021 U11 & U11
- Le 14 septembre 2021 U7 & U9

PALMARES :

U19 : 4 équipes lotoises ont participé aux compétitions Interdistrict avec le Tarn et l'Aveyron. Ces compétitions ont été gérées par le District de l'Aveyron.

Une première phase de brassage puis 2 poules de niveau

- Phase 1
  - Poule 1 classement final : Groupement Cahors/PSVDO 1ère/ Figeac/Capdenac 4ème (sur 6),
  - Poule 2 classement final : AFBB 1ère / FCLF 6ème (sur 7).
- Phase 2
  - Poule 1 classement final : Groupement Cahors/Pradines 5ème, AFBB 7ème (sur 7),
  - Poule 2 classement final : Figeac/Capdenac 2ème, FCLF 3ème (sur 6).

U17 : 7 équipes engagées - 4 compétitions proposées :

- **Championnat** vainqueur GCEM (total 42 matchs) qualifié pour l'interdistrict qui permet l'accession en ligue
- **Coupe** vainqueur GCEM contre Bouriane (6 matchs)
- **Championnat FUTSAL D1** vainqueur Bouriane (42 matchs)
- **Championnat FUTSAL D2** vainqueur GCPVDO (42 matchs)
- **Coupe FUTSAL** finale 18 juin entre GCEM & GLFC46

U15 : 2 niveaux de championnat - 4 compétitions proposées :

- **Championnat D1** avec 6 équipes vainqueur AFBB (30 matchs) qualifié pour l'Interdistrict qui permet l'accession en ligue
- **Championnat D2** avec 9 équipes vainqueur Cazals/Lab M/St Germ (54 matchs) compétition proposée aux clubs en difficulté d'effectif, match à 8 contre 8 ou 11 contre 11 en fonction des présents
- **Coupe** vainqueur AFBB contre GCEM (9 matchs)
- **Coupe à 8** vainqueur Bouriane 2 contre AFBB 2 (3 matchs)
- **Championnat FUTSAL D1** vainqueur Lacapelle Foot 1 (56 matchs)
- **Championnat FUTSAL D2** vainqueur Lacapelle Foot 2 (56 matchs)
- **Coupe FUTSAL** finale 18 juin entre Lacapelle Foot, GCEM & GLFC46

U13 : 4 phases

- **Phase 1** du 25/09 au 16/10/2021 -> phase géographique avec 24 équipes engagées sur 4 journées

3 poules de 8 pour 96 matchs

- **Phase 2** du 20/11/2021 au 12/02/2022 -> 28 équipes engagées réparties en poule de niveau : 1 poule de 12 et 2 poules de 8 donc moins géographiques, surtout pour la poule supérieure (116 matchs au total)
  Les huit premiers de la poule supérieure ont participé à la phase interdistrict.
- **Phase 3** du 19/03 au 28/05/2022 -> une poule unique départementale avec rencontres volontairement moins géographiques pour permettre de rencontrer d'autres équipes. (100 matchs)
- **Phase 4 Challenge FUTSAL** vacances octobre et finale le 18 novembre
- **Festival Pitch** 3 journées avant la finale à 16 équipes : le 18/9/2021, 13/11/2021 & 15/01/2022, finale le 02/04/2022 à Figeac avec pour vainqueur AFBB qui a représenté le Lot à la finale régionale (120 matchs au total)

U11 : journée de rentrée le 18/09/2021, puis 3 phases :

- **Phase 1** du 25/09/2021 au 04/12/2021 -> phase géographique avec 34 équipes engagées sur 6 journées
  1 poule de 12 et 2 poules de 11 pour 176 matchs
- **Phase 2** du 18/12/2021 au 05/03/2022 -> période FUTSAL
- **Phase 3** du 19/03 au 21/05/2022 -> pour 6 journées, 35 équipes réparties en une poule "Elite" de 7 équipes pour 42 matchs et 28 équipes poule unique départementale (comme U13, moins géographique) pour 168 matchs.

U9 : journée de rentrée le 25/09/2022, puis 3 phases :

- **Phase 1** géographique du 02/10 au 27/11/2021 -> pour 5 journées sur 28 plateaux au total
- **Phase 2** du 04/12/2021 au 05/03/2022 -> période FUTSAL
- **Phase 3** 19/03 au 21/05/2022, phase départementale, pour 6 journées sur 40 plateaux

U7 : journée de rentrée le 25/09/2021, puis 3 phases :

- **Phase 1** géographique du 02/10 au 27/11/2021 -> pour 4 journées sur 25 plateaux au total
- **Phase 2** du 4/12/2021 au 05/03/2022 -> période FUTSAL
- **Phase 3** 19/03 au 21/05/2022 > phase départementale, pour 6 journées sur 42 plateaux

DIVERS

Une journée "Festifoot" interclubs le 13 novembre 2021.

Journée nationale des débutants-débutantes le samedi 18 juin prochain à Cahors.

Clubs récompensés par un Label :

- **Biars/Bretenoux** : Label Féminin Bronze.

- **Figeac Capdenac Q.F.** : Labels Féminin Bronze et Jeune Espoir,
- **Cazals/Montclera** : Label Ecole Féminine de Football Bronze.

Il est à noter que la composition de la Commission a été modifiée à la mi-saison avec un changement de présidence et l'implication de nouveaux membres.

Cependant, il manque encore du monde afin d'avoir une Commission des Jeunes digne de ce nom, elle fait donc appel à des personnes intéressées, qu'elles veuillent bien se faire connaitre par mail auprès du secrétariat du District.

La Présidente,
M.L. RAYNAL

Le Secrétaire,
Ph. POLOMSKI

COMMISSION DU BENEVOLAT

Présidente : Claudine VERMANDE,
Membres : Gilles ESTIVALS, Daniel SOURZAT, Michel TEULIERES.

A la suite de la pandémie liée au Covid, la Commission n'avait pu réunir les récipiendaires des médaillés de la Ligue pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Deux soirées ont donc été organisées à la Chartreuse à Cahors :

. le 24 septembre 2021 pour la saison 2019/2020,

. le 8 avril 2022, pour la saison 2020/2021,

La Commission s'est réunie le 24 janvier dernier afin d'étudier les dossiers proposés par les clubs pour le « Meilleur Dirigeant ». Seulement huit dossiers nous sont parvenus, dont cinq de recevables. Ces cinq bénévoles ont été conviés à une soirée à la Chartreuse et ont pu se rendre à Paris les 7 et 8 mai 2022 afin d'assister à la Coupe de France et au repas de Gala offert par la FFF. Les clubs ont pour leur part reçu 500 €. Il est cependant regrettable, que les clubs n'envoient pas plus de candidature, malgré les relances par le secrétariat du District.

Claudine VERMANDE

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES LITIGES

La Commission de Discipline et des Litiges est composée comme suit :

Président : Jean Luc Boyer,
Secrétaire : Christian Massé,
Membres : Jean Michel Iborra, Christophe Bousquet, Georges Da Costa, Patrick Gousset, Aubert Lamblin, Daniel Laplace, Jean Luc Muret, José Sagaz.

Secrétaire Administrative assistant aux Commissions plénières : Yolande Bardoc.

Pour la saison 2021/2022, au 09 juin 2022, La Commission de Discipline et des Litiges se sera réunie à 62 reprises pour l'examen de 126 dossiers.

En Commission restreinte, elle s'est réunie 28 fois afin de traiter 54 dossiers disciplinaires et
28 fois afin de traiter 72 dossiers règlementaires.

En Commission plénière, elle s'est réunie 5 fois afin de traiter 7 dossiers.

Comme les années précédentes, le respect des valeurs de la discipline (violences verbales et physiques) reste problématique chez les dirigeants, éducateurs, joueurs.

Vous trouverez ci-après un relevé de décisions des sanctions et le bilan de la saison de l'Observatoire des Comportements pour notre District concernant les incidents définis comme étant les plus graves.

Bonne saison 2021/2022.

Le Président,
Jean Luc BOYER

Observatoire des comportements - Saison 2021-2022
Edition générale du 01/07/2021 au 02/06/2022
DISTRICT LOT FOOTBALL

Cadre spécifique	
Statistiques générales du 01/07/2021 au 02/06/2022	
Centres participants	1
Matchs joués	1 904
Matchs concernés par au moins un incident	27
Proportion des matchs concernés par les incidents	**1.4%**
Incidents recensés	35

1
DISTRICT

1
CENTRE DE GESTION PARTICIPANT

Ventilation des principaux incidents

Type d'agression / type d'incident	Nombre	Pourcentage
Violences verbales	**3**	**11.1%**
Propos grossiers / injurieux	2	7.4%
Menace / Intimidation	1	3.7%
Violences physiques	**22**	**81.5%**
Coup / Brutalité	19	70.4%
Bagarre / Echauffourée	0	0.0%
Bousculade	2	7.4%
Tentative de coup(s)	1	3.7%
Agression par arme	0	0.0%
Incivilités	**2**	**7.4%**
Jet de projectiles	0	0.0%
Crachat	1	3.7%
Geste / Comportement obscène	1	3.7%
Atteintes aux biens	**0**	**0.0%**
Dégradation	0	0.0%
Vol	0	0.0%
Incendie	0	0.0%
TOTAUX	**27**	
Incidents supplémentaires	**8**	

Incidents enregistrés : 35

Matchs joués : 1 904

Matchs concernés par les incidents : 27

Nb de matchs concernés par les incidents pour 1000 matchs joués : 14.2

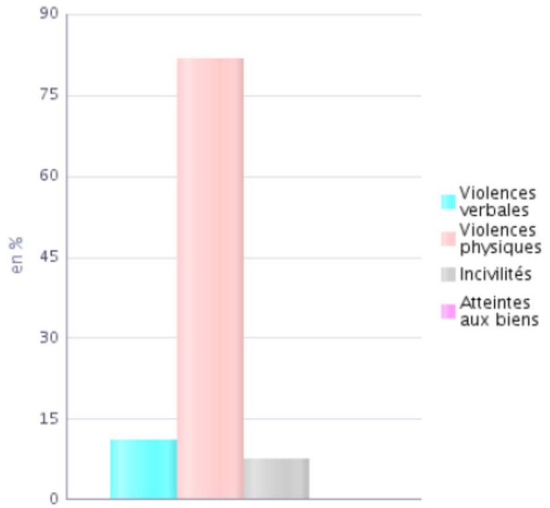

Source : Observatoire des comportements

Répartition des types d'agression par catégories

Totaux par type d'agression	TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
TOTAUX	27	24	0	2	1	0	0	0	0
Violences verbales	3	3	0	0	0	0	0	0	0
Violences physiques	22	19	0	2	1	0	0	0	0
Incivilités	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Incidents supplémentaires	8	8	0	0	0	0	0	0	0

Glossaire
> 18 ans = Seniors Libres + Foot Entreprise Football d'Animation = catégories U7 à U13 Féminine Jeunes = catégories U13F - U15F - U18F Incidents supplémentaires = Autres incidents par match concerné

Répartition des principaux incidents par catégories pour 1000 matchs joués

Nb de matchs concernés par un incident / nb de matchs joués dans la catégorie

Incidents enregistrés : 35

Matchs joués : 1 904

Matchs concernés par les incidents : 27

Nb de matchs concernés par les incidents pour 1000 matchs joués : 14.2

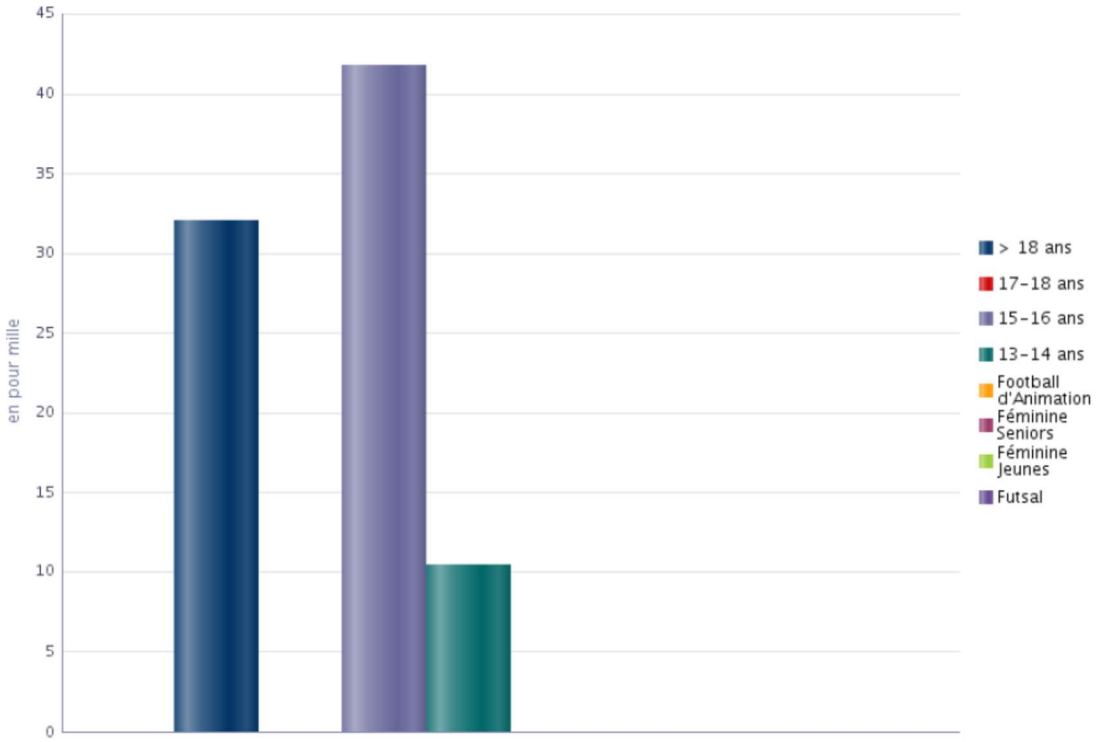

Source : Observatoire des comportements

Ventilation des principaux incidents par catégories

	Types d'incidents	TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
	TOTAUX	**27**	24	0	2	1	0	0	0	0
Violences verbales	Propos grossiers / injurieux	**2**	2	0	0	0	0	0	0	0
	Menace / Intimidation	**1**	1	0	0	0	0	0	0	0
Violences physiques	Coup / Brutalité	**19**	17	0	1	1	0	0	0	0
	Bagarre / Echauffourée	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bousculade	**2**	1	0	1	0	0	0	0	0
	Tentative de coup(s)	**1**	1	0	0	0	0	0	0	0
	Agression par arme	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
Incivilités	Jet de projectiles	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
	Crachat	**1**	1	0	0	0	0	0	0	0
	Geste / Comportement obscène	**1**	1	0	0	0	0	0	0	0
Atteintes aux biens	Dégradation	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vol	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
	Incendie	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0
	Matchs joués	**1 904**	750	0	48	96	634	119	79	178
	Nombre pour mille	**14.2**	32.0	0.0	41.7	10.4	0.0	0.0	0.0	0.0

Statistiques dossiers matchs : par motif / saison

Motifs		Dossier	Nombre	%
100	Se rendre coupable d'un comportement antisportif.		27	1.64
101	Enfreint Avec Persistance Les Lois Du Jeu		1	0.06
102	Contestation Des Decisions De L'Arbitre		7	0.43
141	Comportement grossier ou injurieux envers officiel		2	0.12
148	Falsification de feuille de match		9	0.55
168	Comportement blessant envers officiel		2	0.12
209	Tentative de coup(s) envers adversaire pendant la rencontre		1	0.06
211	Deuxieme Avertissement Au Cours D'Un Match		3	0.18
222	Manquement aux devoirs de délégués		2	0.12
240	Manquements aux devoirs d'un club relatifs à la sécurité		2	0.12
270	Usage d'engins pyrotechniques		1	0.06
283	Propos excessifs envers arbitre pendant la rencontre		1	0.06
291	Acte De Brutalite		13	0.79
299	Envahissement du terrain		1	0.06
310	Staff : bousculade volontaire envers un joueur		1	0.06
314	Bousculade envers arbitre pendant la rencontre		2	0.12
321	Comportement obscène		1	0.06
590	Comportement intimidant et/ou menaçant envers officiel		2	0.12
667	Manquement aux devoirs de sa charge de dirigeant		2	0.12
945	Bousculade volontaire envers officiel après la rencontre		1	0.06
J1	Comportement antisportif (FMI)		1125	68.35
J2	Désapprobation en paroles ou en actes (FMI)		231	14.03
J3	Enfreindre avec persistance les Lois du Jeu (FMI)		45	2.73
J4	Retarder la reprise du jeu (FMI)		26	1.58
J5	Ne pas respecter la distance requise lors d'un coup de pied de coin, d'un coup franc ou d''une rentrée de touche (FMI)		5	0.30
J6	Pénétrer ou revenir sur le terrain de jeu sans l'autorisation de l'arbitre (FMI)		2	0.12
JS1	Staff:ne pas respecter avec persistance les limites de la surface technique (FMI)		3	0.18
JS4	Staff:manifester sa désapprobation par la parole ou par des gestes (FMI)		15	0.91
JS7	Staff:effectuer des gestes ou se comporter de manière provocatrice ou offensante (FMI)		1	0.06
R1	Etre coupable de faute grossière (FMI)		16	0.97
R2	Acte de brutalité + Insultes envers adversaire		1	0.06
R2	Commet un acte de brutalité (FMI)		22	1.34
R3	Cracher sur un adversaire ou une autre personne (FMI)		1	0.06
R4	Empêcher un adversaire de marquer un but en touchant le ballon de la main ou annihiler de la main une occasion de but manifeste (FMI)		2	0.12
R5	Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but (FMI)		11	0.67
R6	Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux ou, et, grossiers (FMI)		9	0.55
R7	Récidive d'avertissements		48	2.92
RS2	Staff:quitter la surface technique pour signifier sa désapprobation ou agir de manière provocatrice (FMI)		1	0.06
RS6	Staff:se comporter de manière agressive envers tout individu et/ou adopter un comportement violent(FMI)		1	0.06
		Total saison :	1646	

COMMISSION FEMININE

Pour cette saison 2021-2022, 12 équipes se sont engagées en championnat. 8 équipes à 11 : LIVERNON, CAHORS, ELAN MARIVALOIS, FIGEAC CAPDENAC, BIARS BRETENOUX / PUYBRUN TAURIAC, SEGALA, HAUT CELE et VALROC. 4 équipes à 8 : BOURIANE, QUERCY BLANC / LACAPELLE/ LALBENQUE, FCHQ ET LISSAC ET MOURET.

La 1ère phase était composée de 2 poules géographiques comprenant chacune 4 équipes à 11 et 2 équipes à 8.
Pour la 2ème phase, 6 équipes à 11 se sont affrontées dans la poule « Accession ». L'équipe qui finira à la première place accédera au championnat R2 pour la saison 2022-2023. Les 6 autres équipes se sont affrontées dans la poule « Honneur » alternant match à 8 et match à 11.

Je remercie toutes les équipes d'avoir accepté d'intégrer les équipes à 8 dans ce championnat.

Cette année encore, les équipes ont participé à la Coupe Valette (pratique Futsal). Les phases de poule se sont déroulées le 16 janvier dans les gymnases de Saint-Céré et Cahors. Les phases finales ont eu lieu le 20 mars dans le gymnase du Vigan. En remportant la finale contre Val Roc, l'équipe de Cahors s'est vu remettre la coupe à la fin de cette journée. Chaque joueuse a été récompensée par un lot offert par les établissements Valette.

Je remercie les clubs de Biars/Bretenoux, Cahors et Bouriane pour l'organisation de ces journées. Le 28 mai, sur les installations du club de PPFC, à Prayssac, s'est déroulée la journée du Foot Féminin. Toutes les jeunes licenciées du département, de U9 à U16F, étaient conviées pour s'affronter lors de petits matchs, en fonction de leur catégorie d'âge. En fin de matinée, elles se sont initiées au Fit Foot avec une séance animée par Mallaury et Mélina, joueuses U15F de l'entente Cazals/ Labastide-Murat. Après la pause déjeuner, Stéphane Diop et Julie (éducateurs), sont intervenus auprès des joueuses, par catégorie d'âge, sur les addictions. Cette journée s'est clôturée avec la finale de la Coupe du Lot à 8, opposant FCHQ à Quercy Blanc/Lacapelle/Lalbenque, remportée par FCHQ. Suivi de la finale du Challenge Groupama à 11, opposant Val Roc à Cahors, remportée par Cahors.

Je tiens à remercier le club de PPFC pour leur accueil et leur organisation ainsi que toutes les participantes, éducateurs et parents. Merci également aux membres du Comité Directeur et de la Commission Féminine pour leur aide et leur soutien lors de cette journée.

Cette année encore, nous avons pu proposer une pratique féminine chez les jeunes. 9 équipes étaient engagées en U9-U11F pour une pratique de foot à 5. 3 équipes en U12-U13F pour une pratique de foot à 8 en Inter Districts avec le Tarn et Garonne. 7 équipes en U14-U16F pour une pratique de foot à 8. Une première phase dans notre District et une deuxième phase en Inter Districts avec le Tarn et Garonne. Une Coupe du Lot a également été mise en place pour la catégorie U14-U16F.

Pour la saison 2022-2023, nous espérons pouvoir proposer une pratique de foot à 11, une pratique de foot à 8 pour les seniors et une pratique dans toutes les catégories de jeunes. En espérant avoir beaucoup de joueuses licenciées, jeunes ou moins jeunes, la saison prochaine.

La Présidente,
Fanny VAYSSIERE

COMMISSION MEDICALE

Bilan de la saison 2021/2022 :

- Campagne de sensibilisation fin aout 2021 auprès de tous les anciens fédéraux départementaux afin qu'ils réaffirment leurs engagements auprès du district du Lot.

- Campagne de promotion auprès de tous les médecins du sport du Lot
  (liste des diplômés fournie par l'ordre départemental des médecins) afin qu'il rejoigne la commission médicale du district de football du Lot.

- Participation régulière aux comités directeurs destinés aux membres élus aux réunions du District du Lot.

- Validation après examen attentif de tous les agréments des arbitres et des surclassements par les médecins fédéraux.

- Mise en application des nouvelles modalités de délivrance des certificats d'absence de contre-indication au football en compétition validé par la FFF pour la saison 2021/2022.

- Mise en application du questionnaire de santé paru au J.O. de mai 2017 permettant l'obtention de la licence 2 ans supplémentaires, sans examen médical, la responsabilité étant transféré au joueur et non au médecin.

- Demande de vigilance auprès des dirigeants de faire remplir les questionnaires de santé après que chaque licencié ait pris réellement connaissance de celui-ci, avant la validation de chaque licence.

- Participation à des médecins du district de football du Lot à des réunions d'information (prévention blessures, alimentation, préparation saison, cannabis et addictions) ; Forum des sports, OSGC…

Le Président,
Yves ABITTEBOUL

CLASSEMENT FINAL CHALLENGE JEAN VAISSIERE

DIVISION 1 :

1	ELAN MARIVALOIS 2	67
2	CAHORS FOOT 2	88
3	HAUT CELE	101
4	FIGEAC CAPDENAC QF	108
5	SEGALA FOOT	130
6	PPFC	134
7	CAUSSE LIMARGUE	135
8	BOURIANE	137
9	MONTCABRIER	156
10	VALROC	161
11	ESCG	204
12	ECCF	Exclu du classement

DIVISION 2 :

1	GREALOU	51
2	ELAN MARIVALOIS 3	54
3	CAZALS MONTCLERA	66
4	PUYBRUN	68
5	ESCG	69
6	CAUSSE LIMARGUE	70
7	PSVD'OLT	70
8	ENT VALLEE LOT	77
9	LABASTIDE MURAT	78
10	CAUSSE SUD	81
11	US 3C CATUS	91
12	PPFC	92
13	FIGEAC CAPDENAC QF	93
14	LALBENQUE/FONTANES	94
15	FCHQ	95
16	VALROC	98
17	BIARS BRETENOUX 3	100
18	MONTCABRIER	106
19	ST CYPRIENMONTCUQ	113
20	LISSAC ET MOURET	113
21	LACAPELLE FOOT	134
22	SAINTGERMAIN	149
23	LAPOPIE OLYMPIQUE	Forfait
24	QUERCY BLANC	Forfait

DIVISION 3 :

1	ELAN MARIVALOIS 4	12
2	MAUROUX	13
3	SAINT GERMAIN	18
4	ST CYPRIEN MONTCUQ	24
5	SEGALA FOOT	24
6	CAUSSE SUD	24
7	LACAPELLE FOOT	25
8	ECCF 2	28
9	CAPDENAC	33
10	MAYRINHAC	34
11	CAZILLAC	34
12	THEDIRAC	34
13	PAYRIGNAC	36
14	LABASTIDE MURAT	40
15	SAINT MATRE	43
16	CAUSSE LIMARGUE	47
17	US NOZACOISE	51
18	CUZANCE	61
19	HAUT CELE	64
20	LABATHUDE	65
21	LIVERNON	70
22	SAINT PAUL DE L	71
23	SALVIAC	78
24	CAZALS MONTCLERA	79
25	CARDAILLAC	81
26	US 3C CATUS	89
27	FCHQ	Exclu du classement

DIVISION 4 :

1	PAYRIGNAC	0
2	CAPDENAC	3
3	FONS	3
4	BEGOUX ARCAMBAL	3
5	TOUZAC MALBEC	6
6	HAUT CELE	6
7	ASSIER	6
8	ENT VALLEE LOT	6
9	BIARS BRETENOUX 4	6
10	ENT FOOT AZUR	41
11	PUYBRUN	44
12	BRENGUES	Forfait

REGLEMENT CHALLENGE FAIR PLAY

SENIORS MASCULINS

Ce Challenge est ouvert aux équipes masculines séniors de l'ensemble des divisions D1 et D4.

Le barème ci-dessous sera appliqué aux rencontres de championnat uniquement de ces divisions.

Un classement sera établi par groupe D1, D2, D3, D4.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en priorité par :
1 – Le nombre de cartons rouges ;
2 – Le nombre de cartons jaunes ;
3 – la différence de buts.

Une dotation sera attribuée aux premiers de chaque groupe.

La remise des dotations est du ressort du District.

BAREMES DES POINTS DE PENALITE

1 – Avertissement à un joueur……3 points,

2 – Exclusion d'un joueur à la suite de deux cartons jaunes……..7 points,

3 – Exclusion d'un joueur……..10 points,

. 2/3 matchs……+ 3 points,

. 4 à 6 matchs……+ 6 points,

. 6 à 12 matchs…… + 10 points,

. Au-delà……..Elimination,

4 – Coup à Officiel……Elimination,

5 – Envahissement du terrain provoquant arrêt définitif……Elimination,

6 – Falsification de licence ou fraude avérée sur identité……...Elimination.

COMMISSION D'APPEL

COMPOSITION :

Président : Michel LASFARGUES
Membres : Jacqueline LEPOINT, Josiane SAGAZ, Sarah TORNEL, Yvan CALVET, Jean Pierre CORMANE, Didier CUNIAC, Laurent IMPERIALE, Patrick LABORIE, Thomas LEMEURLAY, Pierre TERRE.

Secrétaire Administrative assistant aux Commissions : Yolande Bardoc.

****

La Commission a enregistré en mars 2022, la démission de Laurent NOTZON.

La Commission a siégé 3 fois (le 07/03/2022 – le 04/04/2022 et le 28/04/2022).

Au cours de ces 3 réunions, il a été examiné quatre dossiers (trois en règlementaire et un en disciplinaire).

Le Président,
Michel LASFARGUES

COMMISSION DES ARBITRES

NOMBRES ARBITRES & CATEGORIE :

- JEUNE ARBITRE FEDERAL >> 1
- ARBITRE FEDERAL FUTSALL >> 1
- ARBITRE LIGUE SENIOR >> 1
- STAGIAIRE LIGUE SENIOR >> 1
- STAGIAIRES LIGUE JEUNE >> 2
- CANDIDATS LIGUE SENIOR >> 4
- JEUNES ARBITRES DISTRICT >> 3
- ARBITRES DISTRICT SENIOR >> 40
- ARBITRES STAGIAIRES 2020
  - JEUNES >> 1
  - SENIOR >> 8
- ARBITRES STAGIAIRES 2021
  - JEUNES >> 2
  - SENIOR >> 8

TOTAL Arbitres >> 72
Dont 6 Arbitres qui n'ont pas officié durant la Saison

4 Réunions de la CDA durant la Saison.
1 Observation de tous les Arbitres District Titulaires pendant la Saison.
Tous les Arbitres Stagiaires 2020 & 2021 ont été accompagnés par des Tuteurs 2 à 5 fois en fonction de leur évolution avec une attention particulière pour les Jeunes Arbitres.

2 Jeunes Arbitres sont devenus Jeune Arbitre Ligue Stagiaire au 01/01/2022

4 Arbitres District postulent pour être Candidat Ligue pour la Saison 2022/2023

Sur les 12 Candidats à la Formation Initiale Arbitre sur la Saison 2020 il en reste 9 qui ont poursuivi cette saison.
Formation Initiale Arbitre Saison 2021/2022 10 Candidats reçus dont 1 qui a fait sa formation dans le District du Cantal.

Implication positive de la majorité des Arbitres qui a permis de pouvoir désigner sur l'ensemble des matchs et même en 4D.

Nous avons aussi désigné des Arbitres Assistants en Ligue R3 et parfois en R2.

La CDA a signé une convention d'échange d'Arbitres avec les Districts de L'Aveyron et du Tarn & Garonne qui a permis de désigner des Arbitres dans ces Départements et avoir des Arbitres de ces mêmes Départements en D1dans le LOT. La convention sera reconduite la saison prochaine.

Rassemblement d'Hiver des Arbitres a été annulé pour cause de COVID.
L'Assemblée Générale Fin de saison des Arbitres aura lieu le 03/07/2022 à BIARS.

Le Président,
R. NAVARRE

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Membres de la commission :

- ✓ RAYNAL Marie Laure
- ✓ FAGES Roger
- ✓ LAPLACE Daniel
- ✓ SOURZAT Daniel
- ✓ NAVARRE Robert
- ✓ GOUSSET Patrick
- ✓ LOUIS Dominique
- ✓

La Commission se sera réunie à quatre reprises cette saison conformément au règlement du Statut de l'Arbitrage et à la suite des directives Covid afin d'évaluer les situations des clubs et des arbitres du Lot.

La Commission aura constaté les clubs en infraction et aura validé la situation des arbitres du Lot mais elle aura aussi dans ses différents procès-verbaux, rappelé les droits et obligations des clubs et des arbitres lotois.

La Commission rappelle qu'à la suite des deux saisons particulièrement éprouvantes pour tous, avec des conditions sanitaires difficiles, les 53 clubs lotois ont réagi positivement et ont permis à 23 stagiaires (saison 2020-2021 et 2021-2022) d'évoluer sur nos terrains. Merci à tous ces clubs qui se sont investi dans la formation de nouveaux arbitres et merci aux arbitres en fonction de leur implication.

La Commission rappelle aussi que la date limite pour introduire un renouvellement de licence d'arbitre pour la saison 2022-2023 est au 31/08/2022 !

Tous les membres de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage souhaitent de bonnes vacances et une bonne rentrée pour la saison 2022-2023.

La Présidente de la CDSA,
Marie Laure RAYNAL

COMMISSION TECHNIQUE

Président : Franck PIGEON

Membres : BELFOUL Imad - BLANIÉ Didier - BORIES Bastien - CAPELLE Gilles - DORIAC Benoit - FABRE Jean-Michel - FLEURIOT Dominique - GENRIES Vincent (CTD DAP) - GIL Laurent – MAURY Laurent - NOIZILLIER Olivier - ROUJAS Jean-Jacques - VIDAL Fabien (CTD PPF).

Franck PIGEON est le représentant des éducateurs au Comité Directeur du District.

1 - Formations d'Educateurs

L'équipe de formation départementale se compose de : Imad BELFOUL, Bastien BORIES, Gilles CAPELLE, Jean-Michel FABRE, Dominique FLEURIOT, Vincent GENRIES, Laurent MAURY, Jean-Jacques ROUJAS et Fabien VIDAL. Ce sont les éducateurs habilités à dispenser les formations modulaires (Certificats Fédéraux Football).

Plusieurs formations se sont déroulées cette saison :
Module U7 : 9 éducateurs formés le 9 octobre 2021 à Anglars.
Module U9 : 16 éducateurs formés les 6 et 7 novembre 2021 Cahors.
Module U11 : 12 éducateurs formés les 23 et 24 octobre 2021 à Lalbenque.
Module U13 : 11 éducateurs formés les 5 et 6 mars 2022 à Souillac.
Module U15 : 11 éducateurs formés les 30 et 31 octobre 2021 à Figeac.
Module U17-U19 : 14 éducateurs formés les 27 et 28 novembre 2021 Figeac.
Module Futsal Initiation : 6 éducateurs formés les 18 et 19 décembre 2021 à Lalbenque.
Module Initiation Gardiens de Buts : 6 éducateurs formés les 7 et 14 novembre à Lalbenque.

Certifications fédérales :
CFF2 : 3 éducateurs ont participé à l'examen du 30/03/2022 à Lalbenque
CFF3 : 5 éducateurs ont participé à l'examen du 11/11/2021 à Souillac.

2 – Parcours de Performance Fédéral (PPF) : Détections - sélections

a) Masculins

* PPF U15 (nés en 2007) : le 23 octobre à Pradines.
Séances de perfectionnement le 1er mars à Cahors et le 26 avril à Gourdon (Stage d'une journée).
Louis Benayoun, Pablo Gil (Groupement Cahors FC-Psvd'Olt) et Matéo Pons (Figeac CQFC) ont participé à une revue d'effectif régionale. Louis Benayoun retenu pour une seconde journée mais aucun de ces joueurs n'a ensuite intégré l'équipe régionale U15 Elite ou Avenir.
Louis DE LA DEVEZE (Groupement Cahors FC-Psvd'Olt – Pôle de Castelmaurou) a participé aux inter-ligues Elite avec l'équipe régionale et a été retenu pour un stage national du 19 au 22 mai 2022 à Clairefontaine.

* PPF U14 (nés en 2008) : le 23 octobre à Cahors
Séances de perfectionnement le 28 février à Cahors et le 28 avril à Biars/Cère (stage d'une journée).

Rencontre amicale contre l'équipe U15 de l'AF Biars/Bretenoux le 28 avril

* PPF U13 (nés en 2009) : 22 janvier à Gourdon (1ère journée d'évaluation) et 19 février à Cahors (finale départementale).

Plusieurs joueurs ont été retenus pour une journée régionale avant le concours d'entrée du Pôle espoirs de Castelmaurou. Il s'agit de Aguengui Slohan, Espalieu Mathis, Rodrigue Arthur, (AF Biars Bretenoux), Apetogbo Ayao Jones (Figeac CQFC), Mauve Matteo (Groupement Cahors FC-Psvd'Olt). Pas de joueur retenu pour le concours d'entrée du pôle.

*PPF GB U12-U13 : centre de perfectionnement

GB retenus à la suite de la journée de SELECTION du 23 OCTOBRE 2021 à Labastide-Murat :
BOURSIER Korentin
LOUYOT-CORTES Nolan
MARES Aaron
POMPOUGNAC Ylian
MAUVE Mattéo
BELLEDOU Kais

Le CENTRE de PERFECTIONNEMENT du LOT dépend du CENTRE TECHNIQUE REGIONAL d'OCCITANIE à CASTELMAUROU – Damien HERVE, REFERENT GDB – selon les directives de la DTN.

Les THEMES à développer sur 12 SEANCES selon un cahier des charges défini par la DTN sont les suivants :

LES TIRS DANS LA ZONE DU GDB
JEU AERIEN
JEU AU PIED
GESTION DE LA PROFONDEUR

Les OBJECTIFS sont d'IDENTIFIER, SUIVRE, PERFECTIONNER et ORIENTER

Une évaluation est réalisée à chaque séance, ce qui permet de quantifier à l'issue des 12 SEANCES l'évolution des jeunes GARDIENS DE BUTS.

Nous remercions encore les CLUBS pour leur accueil lors de nos séances réalisées par Jean-Michel FABRE et Franck PIGEON : LABASTIDE MURAT, LABENQUE-FONTANES FC, ENT. BOURIANE FC, CAHORS FC et FIGEAC CQFC.

b) Féminines

* PPF U15F-U14F-U13F

Les joueuses U15 et U14 ont participé aux opérations de PPF avec les garçons U14. Emeline Aurières (AF Biars Bretenoux) retenue sur les différents rassemblements départementaux.

Les joueuses U13F ont participé aux opérations du PPF avec les garçons U13. Pas de joueuse retenue pour les opérations départementales.

3 – Actions pour les jeunes

* Journées d'accueil U11 à U7

* Festival Football U13 Pitch à Figeac le 2 avril 2022

* Journée Nationale des Débutants à Cahors le 18 juin 2022

4 – Sport scolaire

a) Sections sportives

* Figeac (Collège et Lycée Jeanne d'Arc) ouverture septembre 2006
* Latronquière (Collège : 4ème 3ème) ouverture d'une section futsal en septembre 2022

b) Ecoles Primaires

Le partenariat initié depuis 12 saisons entre le District du Lot, l'Inspection Académique et l'USEP a porté cette saison sur 38 classes dans 21 écoles primaires du département.
Ce sont environ 750 élèves du cycle 2 et 3 qui ont pratiqué le Futsal durant la saison et découvert le cécifoot.
Toutes ces écoles ont reçu du matériel pour la pratique du futsal (dotation District).
L'école de St Gabriel (Cahors) remporte le concours culturel.
Les écoles ont également reçu du matériel offert par la fédération.

5 – Football Diversifié

Futsal

D'octobre 2021 à avril 2022
Catégories concernées : U7, U9, U11, U13, U15, U17 (plateaux et championnats), seniors féminins pour la Coupe Valette et championnat seniors masculin avec 3 équipes.

Le Président,
Franck PIGEON

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Président : DORIAC Benoît,
Membres : BRAS Thierry ; CUNIAC Didier ; LASFARGUES Michel ; ROUILLON Gilles ; VIDAL Fabien (CTD).

Deux réunions ont été organisées lors de la saison 2021/2022 :

. Première réunion le 21/10/2021 :

Le règlement du Statuts des Educateurs a été mis à jour (catégories féminines et masculines, date de remise du formulaire…) ainsi que le formulaire destiné aux clubs pour renseignements des responsables d'équipes (de U7 à Séniors M et F), de leurs diplômes et types de licences.

Le Statut des Educateurs et le formulaire de renseignements ont été envoyés aux clubs par mail.

. Deuxième réunion le 10/05/2022 :

Après la saisie des formulaires complétés par les clubs, un contrôle a été réalisé par la Commission sur toutes les catégories avec la prise en compte des infractions.

Le Président,
Benoît DORIAC

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Elle se tiendra le samedi 11 juin 2022

à 9 h 45 à CUZANCE (salle des fêtes)

Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h

Il est impératif de respecter les horaires.

Buffet :
Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).

(Possibilité de repas supplémentaires payants 15€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le mardi 7 juin 2022 délai de rigueur.

Le club de : .....

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit : .....

payant : .....

.....

Fait à ..... Le .....Cachet du club

POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

DU SAMEDI 11 JUIN 202 à 9 h 45
à CUZANCE, salle des fêtes

Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h

Numéro affiliation du club : ……

Le bureau du club de : ……

Donne pouvoir à M. (ou Mme)……

Numéro de licence ……

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président Cachet du Club

Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « **s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir** *de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que* ***2*** *associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »*

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

FINALE D2 :

La finale D2 qui opposera le club de ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 à celui de FCHQ 1 se jouera sur le terrain de **ST GERMAIN DU BEL AIR** le **DIMANCHE 12 JUIN** 2022 à 15 heures.

SENIORS A 8 :

La rencontre CAUSSE LIMARGUE 3 – CAVAGNAC non jouée le3 juin est reportée au DIMANCHE 19 JUIN prochain à Thégra à 15 heures.

****

INSCRIPTIONS

COUPE DU MIDI SENIORS MASCULINS 2022/2023 :

L'inscription pour les Coupes d'Occitanie SENIORS Edition 2022/2023 est ouverte

La Coupe d'Occitanie est ouverte à tous les clubs de la LFO sans distinction de série, à la condition qu'ils disputent les épreuves officielles de la FFF, de la LFO ou des Districts. Chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe, par catégorie.

Les clubs évoluant en compétition nationale (L1, L2, N1, N2, N3, U19 et U17) devront engager leur équipe première équipe réserve disputant un championnat régional ou départemental.

COUPE OCCITANIE SENIORS

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau REGIONAL (R1 – R2 et R3) et DEPARTEMENTAL 1.

- Droit d'engagement 45 Euros
- Date limite d'engagement 15.06.2022

Les clubs disputant les championnats R1 – R2 – R3 et D1 de la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « engagements »
3. A la ligne correspondant à la Coupe d'Occitanie Seniors, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord »
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Pour les clubs dont la Coupe d'Occitanie n'apparaît pas, vous devez procéder da la manière suivante, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : LIGUE FOOTBALL D'OCCITANIE et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.
Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires
Contacter le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS 2022/2023 :

Les inscriptions, pour la Coupe de France SENIORS Edition 2022/2023, sont désormais ouvertes.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2022
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.
Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

5. Choisir la saison 2022/2023
6. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
7. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
8. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

5. Choisir la saison 2022/2023
6. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
7. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
8. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contacter le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES

FINALE U15 ET U17 FUTSAL A CAHORS LE 18 JUIN 2022 - GYMNASE P. ILBERT :

U15 A 14 HEURES :
Tirage de l'ordre des matchs le jour même.
Equipes qualifiées : Lacapelle Foot, Gcem et Glfc46 (3 matchs : 2 fois ¼ heures par rencontre).

U17 A 16 HEURES :
Equipes qualifiées : Glfc46 et Bouriane (2 fois 30 minutes).

TOURNOIS

Liste des tournois autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➢ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2005) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).
Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux tournois Seniors.

➢ Les tournois U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :

. CAZALS/MONTCLERA, le 12 juin 2022 – U15 F à 8 à Cazals,
. ST GERMAIN, le 25 juin 2022 – U18, Séniors et Vétérans à 8 St Germain du Bel Air,
. ELAN MARIVALOIS, le 2 juillet 2022 – U7, U9 et U13 (à 5 et à 8) à Leyme.

COMMISSION DES FEMININES

REPORT RENCONTRE :

La rencontre FCHQ – BOURIANE/THEDIRAC du 04/06/2022 et arrêtée pour cause d'orage est reprogrammée le **SAMEDI 11 JUIN 2022 à 20 heures à Carennac**.